



Noix

N° 16
21/09/2017



Animateur filière

Sandra CHATUFAUD
FREDON Limousin

sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents
Blancs 87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de
santé du végétal Grand
Sud-Ouest Noix N° 16 du
21/09/2017 »*



Bulletin disponible sur les sites :
bsv.na.chambagri.fr ; www.mp.chambagri.fr www.fredon-limousin.fr

et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** :
[Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

- **Récolte** : en cours depuis le 12 septembre en secteurs très précoces, elle devrait s'intensifier à partir du 25 septembre pour l'ensemble des secteurs et des variétés.
- **Mouche du brou** : fin du vol. Marquer les arbres et/ou zones contaminées.
- **Carpocapse** : fin des périodes à risque.
- **Anthracoses** : dès la fin de la récolte, broyer les feuilles et les fruits.

Récolte

Les noix sont arrivées à maturité lorsque :

- Les cloisons médianes sont totalement brunes.
- Les cerneaux se détachent correctement de la coque.

Même si la récolte a débuté la semaine dernière en secteurs très précoces, celle-ci démarrera à partir du 25/09 dans l'ensemble des secteurs géographiques quelques soient les variétés.

Mesures prophylactiques – inoculum 2018

Il est conseillé de réaliser un broyage avant récolte pour éliminer les noix ayant chutées précocement, principalement à cause de dégâts de carpocapse, bactériose et anthracnoses. Cette action permettra de diminuer l'inoculum pour la campagne 2018 et ainsi de préserver la qualité de la récolte à venir.

Ravageurs

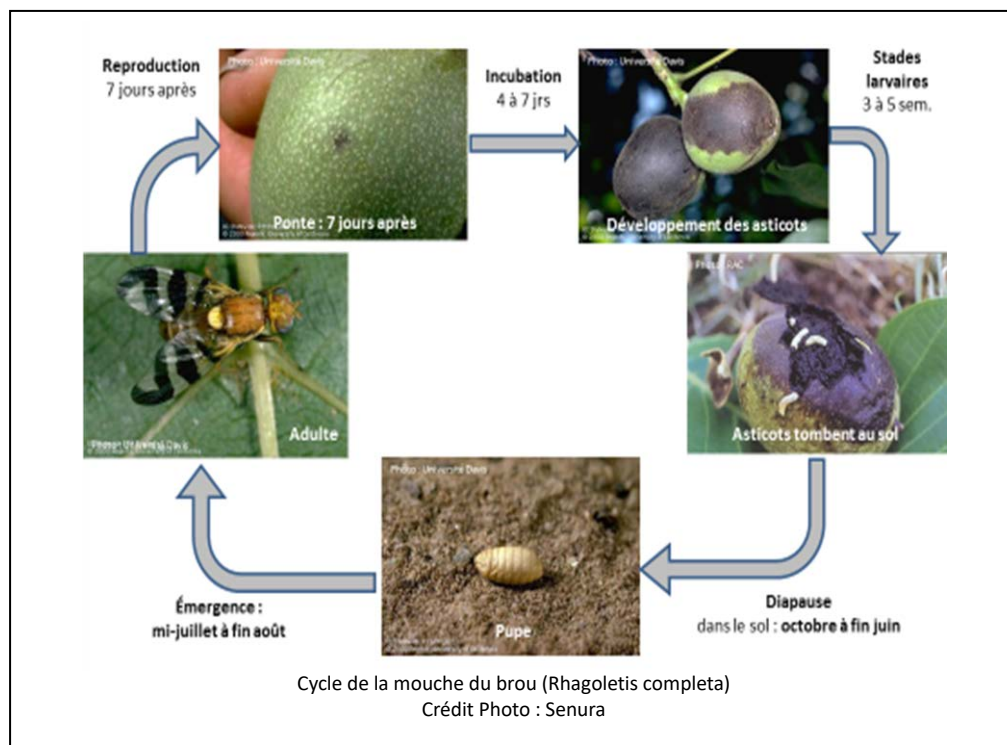
- **Mouche du brou (*Rhagoletis completa*)**

Symptômes

Les dégâts sont dus au développement des larves dans la partie charnue du fruit (le brou de la noix), la rendant molle, humide et noire. Les premiers signes d'infestation sont de petites taches noires sur le brou créées par la cicatrice de ponte ; ceux-ci peuvent être confondus avec ceux de la bactériose. Pourtant en regardant de plus près, le brou est noirci mais pas visqueux.

Extérieurement, la peau du brou peut rester intacte mais la partie charnue pourrit et teinte la coquille de la noix, la rendant ainsi non commercialisable. Les attaques précoces conduisent à une chute des fruits et/ou à la production de cerneaux noircis et flétris. Si la contamination est plus tardive, la dégradation du brou colore la coquille entraînant ainsi un déclassement des noix.

Les larves arrivées à maturité se laissent tomber au sol pour se transformer en pupes. Une partie des pupes peut passer une ou deux saisons en diapause.



Observations du réseau

On note une **augmentation du nombre de parcelles contaminées**, y compris sur les communes au sein desquelles aucune mouche du brou n'a été piégée.

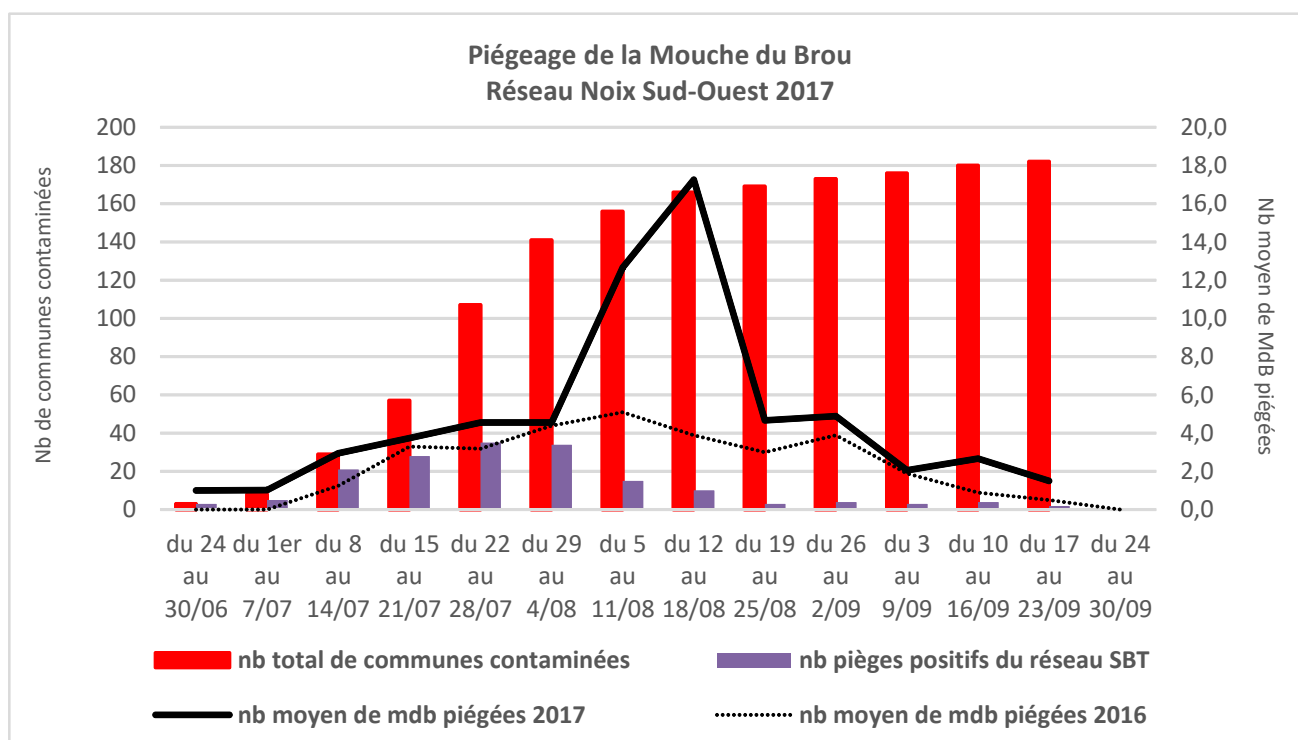


Jeune stade larvaire
Crédit Photo : FREDON Limousin



Dernier stade larvaire de la mouche du brou
Crédit photo : E. Tranchand - Creysse

D'après les retours des relevés de piégeages, quelques captures ponctuelles sont signalées mais nous pouvons dire que **le vol unique de la mouche du brou se termine.**



Au 19 septembre, on note la présence de la mouche du brou dans 182 communes (voir tableau page suivante) dont :

- ✚ 129 communes sont de nouveau contaminées ;
- ✚ **53 communes sont contaminées pour la 1^{ère} fois.**

Le réseau de piégeage mis en place permet également de repérer **des zones encore indemnes** (voir carte page 5) telles que :

- En Corrèze : Sadroc,
- En Dordogne : Badefols d'Ans, Eyzerac, Lanouaille, Limeyrat, Nailhac, Pazayac, St Sulpice d'Excideuil, Valeuil
- Dans le Lot : Carennac, Rocamadour, Vayrac

Communes contaminées et année de première contamination (par département) 1/2

Dordogne (24)

Commune	année	Commune	année	Commune	année
Agonac	2017	Dussac	2017	Sarlat la Canéda	2015
Alles sur Dordogne	2012	Eymet	2016	Sorges	2015
Beaumont du Périgord	2015	Fossemagne	2015	St Astier	2015
Belves	2014	Gout Rossignol	2017	St Aubin de Nabirat	2013
Berbiguières	2015	Grand Brassac	2015	St Avit Sénieur	2017
Besse	2014	Granges d'Ans	2016	St Crépin et Carluçet	2015
La Boissière d'Ans	2016	Jayac	2017	St Cybranet	2013
Le Bugue	2016	Lalinde	2012	St Geniès	2015
Le Buisson de Cadouin	2015	Lamothe Montravel	2013	St Laurent La Vallée	2015
Calviac en Périgord	2016	Limeuil	2016	St Léon sur l'Isle	2017
Campagnac lès Quercy	2012	Lisle	2015	St Léon sur Vézère	2017
Campagne	2016	Lusignac	2016	St Martial de Nabirat	2017
Carlux	2016	Marcillac St Quentin	2017	St Martin de Ribérac	2017
Carsac Aillac	2016	Marnac	2016	St Méard de Drôme	2017
Castelnaud la Chapelle	2016	Meyrals	2017	St Pantaly d'Excideuil	2015
Castels	2015	Montignac	2016	St Pierre de Chignac	2015
Cazolès	2017	Nabirat	2013	St Pompont	2017
Celles	2016	Nanteuil Auriac de Bourzac	2015	St Seurin de Prats	2012
Cénac et St Julien	2012	Port Ste Foy et Ponchapt	2015	St Vincent de Cosse	2016
Chapdeuil	2017	Prats de Carlux	2016	Ste Croix	2012
Chavagnac	2017	Prats du Périgord	2011	Ste Foy de Belvès	2017
Conne de Labarde	2016	Proissans	2013	Ste Innocence	2014
Cognac sur l'Isle	2017	Ribagnac	2015	Ste Mondane	2014
Coulaures	2015	Ribérac	2013	Terrasson Lavilledieu	2016
Coux et Bigaroque	2012	La Roque Gageac	2016	Valojoux	2017
Doissat	2012	Salignac Eyvignes	2016	Vitrac	2015
Domme	2015				

Gironde (33)

Barie	2014	Gensac	2015	Margueron	2015
Bassane	2014	Gironde sur Dropt	2017	Pessac sur Dordogne	2012
Castets en Dorthe	2017	Lados	2017	Pondaurat	2013
Cénac	2017	Landerrouet sur Segure	2014	Ste Terre	2017
Floudes	2013				

Lot-Et-Garonne (47)

Agme	2013	Gontaud de Nogaret	2013	Penne d'Agenais	2010
Allez et Cazeneuve	2017	Hautefage la Tour	2011	St Etienne de Fougères	2011
Auradou	2010	Hautes Vignes	2014	St Léon	2012
Beugas	2017	Labretonie	2013	St Maurin	2011
Brax	2010	Lédat	2011	Ste Livrade sur Lot	2011
Cancon	2013	Monflanquin	2014	Le Temple sur Lot	2012
Casseneuil	2017	Montagnac sur Lède	2017	Vares	2014
Cocumont	2017	Moulinet	2017	Villeneuve sur Lot	2012
Ferrensac	2013				

Communes contaminées et année de première contamination (par département) 2/2

Charente (16)

Barbezieux St Hilaire	2016	Etriac	2016	Pillac	2015
Bardenac	2016	Jarnac	2017	Rioux Martin	2017
Barret	2017	Lamerac	2016	St Amant de Montmoreau	2016
Brie sous Chalais	2012	Magnac Lavalette Villars	2017	St Aulais La Chapelle	2017
Chalais	2017	Mainzac	2017	St Martial	2015
Chalignac	2017	Marillac Le Franc	2017	Salles Lavalette	2013
Dignac	2016	Nonac	2016		

Charente-Maritime (17)

Jarnac Champagne	2017
-------------------------	-------------

Deux-Sèvres (79)

L'Absie	2017
St Pompain	2017

Vienne (86)

Availles en Chatellerault	2017
----------------------------------	-------------

Corrèze (19)

Altillac	2016	Liourdres	2016
Ayen	2017	St Robert	2017

Lot (46)

Albas	2011	Lacave	2015	Payrac	2016
Anglars-Juillac	2010	Luzech	2011	Pinsac	2016
Anglars-Nozac	2017	Martel	2014	Puybrun	2014
Le Boulvé	2013	Masclat	2016	Le Roc	2015
Creysse	2014	Mercuès	2013	St Denis les Martel	2014
Douelle	2010	Meyronne	2015	St Sozy	2017
Floirac	2016	Montbrun	2016	Tauriac	2015
Issendolus	2017	Montvalent	2015		

Aude (11)

Mireval de Lauragais	2009
Villesisclé	2009

Gers (32)

Eauze	2011
Pessoulens	2010

Tarn (81)

Fauch	2010
-------	------

Aveyron (12)

Valady	2017
---------------	-------------

Indre-Et-Loire (37)

Chaveignes	2017
-------------------	-------------



Sarthe (72)

La Chapelle aux Choux	2017
St Germain d'Arce	2017

Maine-Et-Loire (49)

Villevêque	2017
Tiercé	2017

Seuils indicatifs de risque

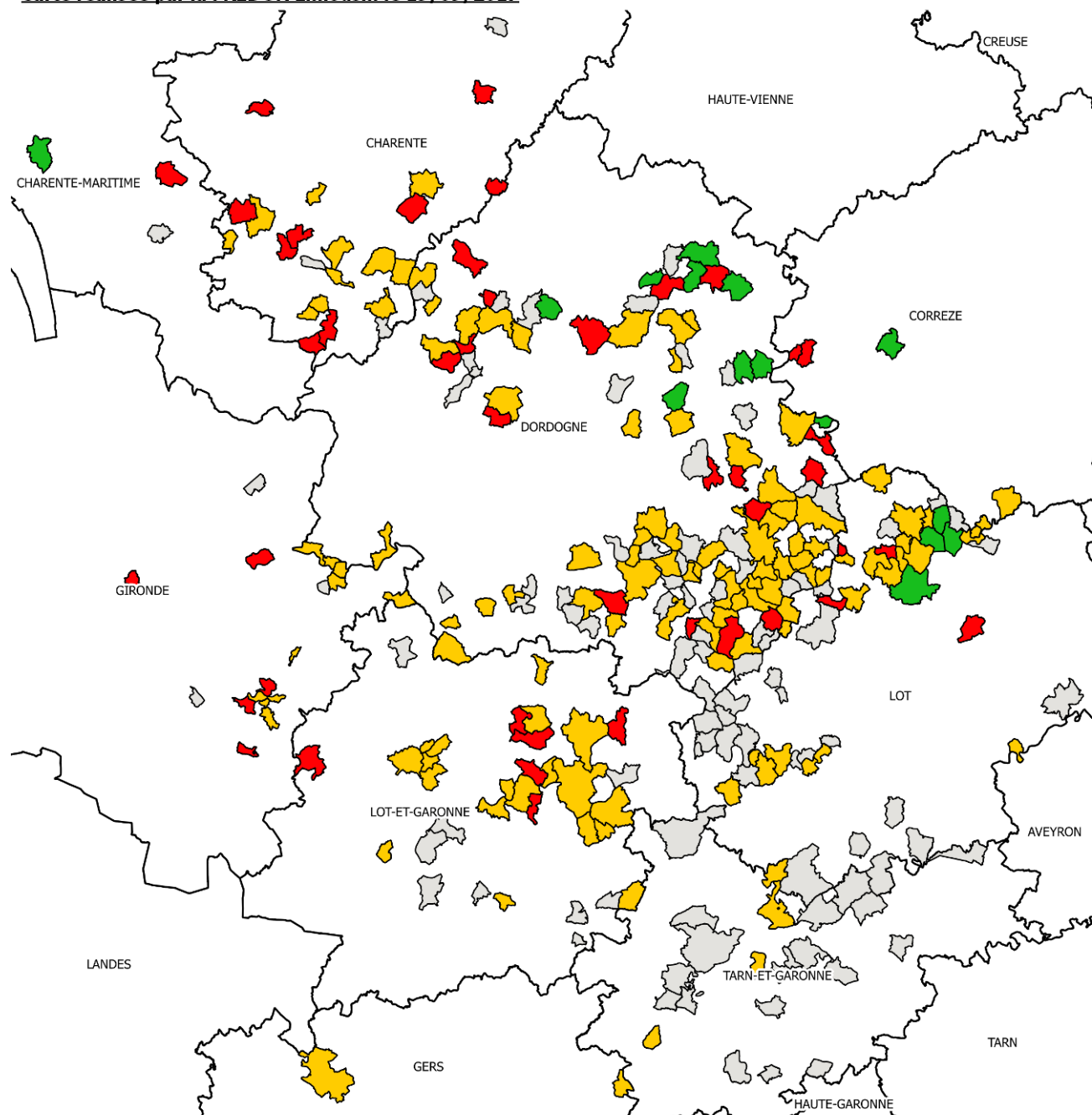
-  Parcelle déjà contaminée : première capture ;
-  Parcelle non contaminée à ce jour : 3 relevés positifs successifs sur le piège.

Evaluation du risque : fin de la période de risque.

La période actuelle est un moment opportun pour **marquer les arbres et/ou zones contaminées par la mouche du brou afin de bien positionner le ou les pièges en 2018.**

Piégeages mouche du brou Réseau du Sud-Ouest 2017

Carte réalisée par la FREDON Limousin le 19/09/2017



Légende - Réseau

- nouvelles_communes_positives_2017
- communes_positives_2017
- communes_négatives_2017

Légende - Hors Réseau

- historique des communes contaminées entre 2009 et 2016

- **Carpocapse (*Cydia pomonella*)**

Observations du réseau

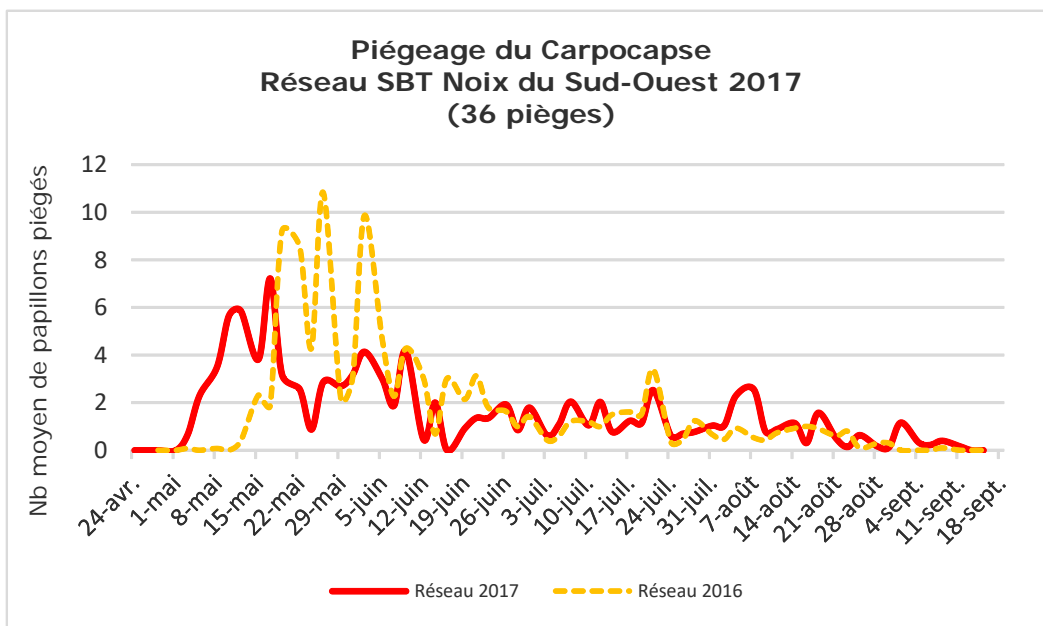
En vergers, on constate **des dégâts sur de nombreuses parcelles**, parfois avec des niveaux importants notamment en verger peu chargé en noix.



Dégât du carpocapse

Crédit Photo : FREDON Limousin

D'après les relevés de piégeages, plus aucune capture n'est enregistrée depuis le 10 septembre marquant ainsi la fin du cycle du carpocapse.



Evaluation du risque – carpocapse :

Fin des périodes de risque en tous secteurs.

Si vous avez installé des bandes pièges dans vos parcelles en cours de saison, leur retrait peut être envisagé et ainsi que le dénombrement des larves de carpocapse présentes. La présence de plus d'une larve en moyenne par bande est l'indice d'une population potentiellement importante pour l'année suivante.

Des observations sur 1000 fruits sont réalisables jusqu'à la récolte sur vos parcelles avec une attention particulière portée sur les bordures et au point de contact entre fruits, car les piqûres y sont plus fréquentes. A la récolte, le seuil de 5% de fruits piqués est également considéré comme l'indice d'une population potentiellement importante pour l'année suivante. Ces observations sur fruits sont indispensables pour sécuriser l'itinéraire technique et ainsi minimiser la présence de dégâts à la récolte 2018.



Larves de carpocapse piégées dans une bande-carton

Crédit Photo : Emmanuelle Delbecq - Promonoix

- **Anthracnoses (*Gnomonia leptospyla* et *Colletotrichum*)**

Éléments de biologie

- ✦ **Les symptômes de l'anthracnose *Gnomonia leptospyla*** visibles sur feuilles sont des taches de couleur marron foncé à noir, de forme plutôt anguleuse, et dont le centre devient souvent gris clair. Lorsqu'elles sont nombreuses, celles-ci peuvent confluer, et ainsi couvrir une partie importante de la feuille, pour aboutir à un dessèchement. Les parcelles fortement affectées par ce champignon connaissent alors des chutes précoces du feuillage, ce qui entrave sérieusement le calibre et le « remplissage » des noix, mais aussi, pour l'arbre, la constitution des réserves servant au démarrage de la végétation au printemps suivant.
- ✦ **Les symptômes de *Colletotrichum*** sont remarquables sur les fruits. A cette période, on observe des noix tachées, déformées et avec des sporulations orangées. Dans le cadre d'une étude menée par les stations expérimentales de la noix sur les maladies fongiques, et notamment le *Colletotrichum*, signaler à votre technicien(ne) les parcelles où vous constatez des chutes tardives qui pourraient être imputées à cette maladie.



Symptôme de *Colletotrichum* sur noix

Credit Photo : Station expérimentale de la Noix de Creysse

Mesures prophylactiques

La période actuelle peut être mise à profit pour repérer les parcelles les plus atteintes. Celles-ci devront faire l'objet de soins particuliers tels que le broyage des feuilles et des fruits, dès la fin de la récolte et à la chute totale des feuilles, en fin d'automne - début d'hiver. Ceci permettra de réduire significativement l'inoculum pour la campagne 2018.

BILAN PHYTOSANITAIRE A LA RECOLTE

Lors de la récolte, la réalisation d'un point sur l'état sanitaire des vergers permet d'acquérir des éléments techniques pour gérer les parcelles l'année suivante.

Sur 10 arbres, contrôler 100 fruits par arbre pris au hasard : noter la présence éventuelle des parasites (carpocapse, mouche du brou, cochenilles, acariens rouges, pucerons, bactériose, anthracnose,...) et estimer le pourcentage d'attaque dû à chacun.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Noix sont les suivantes : FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysse, les coopératives PERLIM Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / CAPEL / SOVECOPE / VAL CAUSSE / UNICOQUE / ECOLIM